



ITAI

INSTITUTS TECHNIQUES
AGRO-INDUSTRIELS

ACTALIA

Avenue François-Mitterrand
B.P. 49
17 700 Surgères
PIERRE BARRUCAND
Tél. : 05 46 27 69 84
p.barrucand@actalia.eu

CTCPA

ZA du Mouliot
2 allée Dominique-Serres
32 000 Auch Cedex
MARIE-PIERRE LABAU
Tél. : 05 62 60 63 55
mplabau@ctcpa.org

EXTRACTIS

33 avenue Paul-Claudé
80 480 Dury-lès-Amiens
CAMILLE VIOT
Tél. : 03 22 33 75 00
viot@extractis.com

IFIP

La Motte de Vicomte,
B.P. 35 104
35 651 Le Rheu Cedex
GILLES NASSY
Tél. : 02 99 60 98 41
gilles.nassy@ifip.asso.fr

IFV

210 en Beaujolais, B.P. 320
69 661 Villefranche-sur-Saône
Cedex
VALÉRIE LEMPEUR
Tél. : 04 74 06 43 44
valerie.lempereur@vignevin.com

ITERG

11 rue Gaspard-Monge
Parc industriel Bersol 2
33 600 Pessac
FABRICE BOSQUE
Tél. : 05 56 07 42 94
f.bosque@iterg.com

PARTENAIRES INTERFACES

AGRIA GRAND EST

2 avenue de la Forêt-de-Haye
Ensaia-UDL TSA 40 602
54 518 Vandœuvre-lès-Nancy
MARIE BARTHELEMY
Tél. : 03 83 44 08 79
marie.barthelemy@vanapa-lorraine.fr

CRITT PACA

Cité de l'Alimentation
100 rue Pierre-Bayle, B.P. 11548
84 916 Avignon Cedex 9
YVAN DELOCHE
Tél. : 04 90 31 55 08
yvan.deloche@critt-iaa-paca.com

CRITT LA ROCHELLE

Z.A. Technocéan
1 rue Marie-Aline-Dusseau
Chef de Baie
17 000 La Rochelle
BRUNO MATHELLIER
Tél. : 05 46 44 84 75
b.mathellier@crittiaa.com

PARTENAIRES TECHNIQUES

IPC CLERMONT-FERRAND

2 rue Michel-Renaud, Biopole
Clermont-Limagne
63360 Saint Beauzire
JACQUES THÉBAULT
Tél. : 04 43 98 01 62
jacques.thebault@ct-ipc.com
<https://ct-ipc.com>

CENTRE TECHNIQUE

CETIOM

Sylvie Dauguet
11 rue G.-Monge, Parc industriel
33 600 Pessac
Tél. : 05 56 07 97 17
dauguet@cetiom.fr

ENSEIGNEMENT & RECHERCHE

ÉNIL DE MAMIROLLE

B.P. 16, 25 620 Mamirolle Cedex
JEAN-LOUIS BERNER
Tél. : 03 81 55 92 00
jean-louis.berner@educagri.fr

IFREMER

Rue de l'Île d'Yeu, B.P. 21105
44 311 Nantes Cedex 3
JEAN-LUC VALLET
Tél. : 02 40 37 40 64
jean.luc.vallet@ifremer.fr

INRA - LABO. DE BIOTECHNOLOGIE

DE L'ENVIRONNEMENT
Av. des Étangs, 11 100 Narbonne
MICHEL TORRIJOS
Tél. : 04 68 42 51 85
torrijos@supagro.inra.fr
www.montpellier.inra.fr/narbonne

UN RÉSEAU NATIONAL D'EXPERTS AU SERVICE DES INDUSTRIELS DE L'AGRO-ALIMENTAIRE

Les Réseaux mixtes technologiques (RMT) sont mis en place et soutenus par le ministère chargé de l'Agro-alimentaire pour favoriser le rapprochement entre les acteurs du développement, de la recherche et de la formation sur des thèmes d'intérêt national, sous la coordination de l'ACTIA (le Réseau français des instituts techniques de l'agro-alimentaire).

UN LIEU DE SYNERGIE ET D'ÉCHANGE

Animé par l'Iterg, le RMT Actia Écoval regroupe quinze partenaires. Cet ensemble d'acteurs constitue un réseau national unique en gestion environnementale des agro-industries.

UNE EXPERTISE AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DES POUVOIRS PUBLICS

Par la mise en commun de compétences et de moyens techniques, le RMT apporte des réponses concrètes aux consommateurs, aux entreprises et aux pouvoirs publics sur :

- l'éco-compatibilité des produits et procédés ;
- le développement d'une économie circulaire pour la valorisation des déchets et coproduits ;
- la durabilité des filières agro-industrielles.

DE LA RECHERCHE AU TRANSFERT

Conduisant des programmes de recherche technologique, le RMT a pour objectif de communiquer et diffuser les avancées techniques, afin qu'elles soient utilisées rapidement et au mieux par tous les opérateurs (colloques, outils, guides de bonnes pratiques, programmes pour l'enseignement).



COORDINATION DU RÉSEAU

ITERG

Fabrice Bosque
11 rue Monge, 33 600 Pessac
Téléphone : 05 56 07 42 94
Courriel : f.bosque@iterg.com
Site internet : www.iterg.com

ÉCO-COMPATIBILITÉ DES PRODUITS ET DES PROCÉDÉS

DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE, DURABILITÉ DES FILIÈRES

INTÉGRER LES CONTRAINTES RÉGLEMENTAIRES

Un réseau de spécialistes de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) assurant une veille réglementaire et facilitant l'interprétation et la mise en œuvre des prescriptions (meilleures technologies disponibles, critères de durabilité).

ÉVALUER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET LE RÉDUIRE

- Développer des bases de données et des méthodologies spécifiques et simplifiées pour évaluer les émissions de gaz à effet de serre (GES) et les différents impacts environnementaux par l'analyse environnementale du cycle de vie (ACV).
- Mettre en œuvre l'éco-conception dans l'agro-industrie tout en garantissant la performance industrielle et en préservant les qualités intrinsèques des produits.
- Valoriser les déchets et coproduits de l'agro-industrie sur le plan énergétique (production de biogaz) et matière (molécules d'intérêt), pour la mise en œuvre d'une économie circulaire.

VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Intégrer aux indicateurs environnementaux des indicateurs d'impacts socio-économiques et territoriaux des systèmes productifs à travers des analyses du cycle de vie et engager les agro-industries dans une démarche de responsabilité sociétale.



DIFFUSER

Former, rédiger des guides par secteurs, mettre en œuvre des opérations collectives, régionales et sectorielles, pour transférer les connaissances acquises vers les agro-industries.

